Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	11-3392-5	**Numéro de la version :**	10.04
Date de parution :	2025/06/19	**Remplace la version datée de :**	2025/02/05

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Scellants en ruban Weatherban(MC) 3M(MC) PF 5422

Numéros d'identification de produit

62-5422-0052-2	62-5422-0054-8	62-5422-0102-5	62-5422-0104-1	62-5422-0154-6
62-5422-0204-9	62-5422-0302-1	62-5422-0304-7	62-5422-0352-6	62-5422-0454-0
62-5422-0511-7	62-5422-0804-6	62-5422-1204-8	62-5423-0052-0	62-5423-0102-3
62-5423-0151-0	62-5423-0302-9	62-5423-0352-4	62-5423-0452-2	62-5423-0801-0
62-5423-1101-4	62-5423-1351-5	62-5423-1451-3	62-5423-1701-1	HB-0043-6921-9

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Usage industriel.

Utilisation spécifique

Scellant solide

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Non applicable.

Symboles :
Ne s'applique pas

Pictogrammes
Ne s'applique pas

2.3. Autres risques
Bien que le dioxyde de titane soit classé comme un carcinogène, les expositions associées avec cet effet sur la santé ne devraient pas survenir pendant l'utilisation normale prévue de ce produit.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Calcaire	1317-65-3	15 - 40	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Caoutchouc Butyle	9010-85-9	10 - 20	Isoprène polymérisé avec le 2-méthylprop-1-ène
Kaolin	1332-58-7	10 - 20 Secret Fabrication *	Kaolin
Noir de Carbone	1333-86-4	5 - 10 Secret Fabrication *	Noir de carbone
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant	64742-65-0	5 - 10	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant
Polybutylene	9003-27-4	3 - 7	2-Méthylprop-1-ène homopolymérisé
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	64741-88-4	1 - 7 Secret Fabrication *	Fraction paraffinique lourde de distillats de pétrole purifiée par extraction au solvant. Se compose principalement d'hydrocarbures saturés dont le nombre d'atomes de carbone se situe en majorité dans la gamme C20-C50 et donne une huile de viscosité
Talc	14807-96-6	3 - 7 Secret Fabrication *	Talc (Mg3H2(SiO3)4)
Antioxydants	6683-19-8	1 - 5	TETRAKIS[3-(3,5-DI-T-BUTYL-4-HYDROXYPHENYL)PROPIONATE] DE PENTAERYTHRITOL
Silice	7631-86-9	< 5	Silice
Polymère terpénique	31393-98-3	1 - 5	2,6,6-Triméthylbicyclo[3.1.1]hept-2-ène polymérisé avec le 6,6-diméthyl-2-méthylènebicyclo[3.1.1]heptane
Distillats paraffinique léger (pétrole), hydrotraité	64742-55-8	< 4 Secret Fabrication *	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant	64742-56-9	< 4 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Dioxyde de Titane	13463-67-7	< 3 Secret Fabrication *	Oxyde de titane (TiO2)
Quartz (SiO2)	14808-60-7	< 1 Secret Fabrication *	Quartz (SiO2)
Oxyde de zinc	1314-13-2	< 0.1	Oxyde de zinc (ZnO)

Le noir de carbone est intrinsèquement lié à ce produit. Aucune exposition au noir de carbone n'est prévue pendant l'utilisation du produit

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.Si des symptômes se développent,emmenez la personne affectée à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux :
Aucun besoin pour des premiers secours n'est anticipé. Si les signes/symptomes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés
Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
Le matériau ne brûlera pas. Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Ventiler la zone à l'air frais. Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Oxyde de zinc	1314-13-2	ACGIH	MPT(respirable fraction): 2 mg/m3;STEL (respirable fraction): 10 mg/m3	
Kaolin	1332-58-7	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
Noir de Carbone	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m3	
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	TWA (particules nanométriques respirables) : 0,2 mg/m3 ; TWA (particules fines respirables) : 2,5 mg/m3	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
Quartz (SiO2)	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	64741-88-4	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	64742-56-9	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage
Aucun requis.

Protection de la peau/des mains
Pas de gants de protection chimique sont requises.

Protection respiratoire :

Dans des conditions normales d'utilisation, les expositions aériennes ne devraient pas être suffisamment importantes pour nécessiter une protection respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Rouleau de scellant
couleur	Noir
Odeur	Caoutchouc légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	1,6 g/ml
Densité relative	1,6 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Ne s'applique pas*
Composés Organiques Volatils	0 g/l [*Détails:*Teneur en COV (EU)]
Pourcentage de matières volatiles	0 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aldéhydes	Non spécifié
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Bioxyde de carbone	Non spécifié

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Aucun effet sur la sante connu.

Contact avec la peau :
Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :
Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, Cristalline (de taille respirable)	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Calcaire	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Calcaire	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Kaolin	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Kaolin	Ingestion	Humain	LD50 > 15 000 mg/kg
Caoutchouc Butyle	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Caoutchouc Butyle	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Noir de Carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de Carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 4 mg/l
Talc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Polybutylene	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Polybutylene	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4 mg/l
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffinique léger (pétrole), hydrotraité	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Distillats paraffinique léger (pétrole), hydrotraité	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 5,53 mg/l
Distillats paraffinique léger (pétrole), hydrotraité	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère terpénique	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Polymère terpénique	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg

Antioxydants	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Antioxydants	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,95 mg/l
Antioxydants	Ingestion	Rat	LD50 > 10 250 mg/kg
Silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Kaolin	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Caoutchouc Butyle	Lapin	Aucune irritation significative
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Polybutylene	Lapin	Aucune irritation significative
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Lapin	Irritation minimale.
Distillats paraffinique léger (pétrole), hydrotraité	Composants similaires	Aucune irritation significative
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant	Lapin	Irritation minimale.
Polymère terpénique	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Antioxydants	Lapin	Aucune irritation significative
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Hommet et animal	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Kaolin	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Caoutchouc Butyle	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative

Polybutylene	Lapin	Aucune irritation significative
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Lapin	irritant légère
Distillats paraffinique léger (pétrole), hydrotraité	Composants similaires	Aucune irritation significative
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant	Lapin	Aucune irritation significative
Polymère terpénique	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Antioxydants	Lapin	irritant légère
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant	Cochon d'Inde	Non classifié
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Cochon d'Inde	Non classifié
Distillats paraffinique léger (pétrole), hydrotraité	Composants similaires	Non classifié
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant	Cochon d'Inde	Non classifié
Polymère terpénique	Multiple espèces animales.	Non classifié
Dioxyde de Titane	Hommet et animal	Non classifié
Antioxydants	Hommet et animal	Non classifié
Silice	Hommet et animal	Non classifié
Oxyde de zinc	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Noir de Carbone	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats paraffinique léger (pétrole), hydrotraité	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant	In vivo	N'est pas mutagène
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Polymère terpénique	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
Antioxydants	In Vitro	N'est pas mutagène
Antioxydants	In vivo	N'est pas mutagène

Silice	In Vitro	N'est pas mutagène
Quartz (SiO2)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Kaolin	Inhalation	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Inhalation	Rat	Cancérigène
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérigène
Antioxydants	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Silice	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	Inhalation	Hommet et animal	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Calcaire	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accoupleme nt et pendant la gestation
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogenès e
Antioxydants	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des	Rat	Niveau sans	2 génération

		femelles		effet nocif observé 688 mg/kg/jour	
Antioxydants	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 688 mg/kg/jour	2 génération
Antioxydants	Ingestion	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Oxyde de zinc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	avant l'accoupleme nt et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Kaolin	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé NA	exposition professionnelle
Kaolin	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Noir de Carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif	exposition professionnel

					observé Pas disponible	le
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant	Dermale	la peau \| foie \| système vasculaire \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	13 semaines
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire \| système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,21 mg/l	28 jours
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant	Dermale	système vasculaire \| foie \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/day	3 semaines
Polymère terpénique	Ingestion	cœur \| tube digestif \| système vasculaire \| foie \| Système nerveux \| yeux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 331 mg/kg/day	90 jours
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Antioxydants	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/day	2 années
Antioxydants	Ingestion	foie	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 302 mg/kg/day	90 jours
Antioxydants	Ingestion	système vasculaire \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	90 jours
Antioxydants	Ingestion	système auditif \| yeux	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 302 mg/kg/day	90 jours
Silice	Inhalation	système respiratoire \| silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système	Non classifié	Autres	Niveau sans	6 mois

		endocrinien \| système vasculaire \| rénale et / ou de la vessie			effet nocif observé 500 mg/kg/day	

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant	Pas un risque d'aspiration
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	danger d'aspiration
Distillats paraffinique léger (pétrole), hydrotraité	danger d'aspiration
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Avant l'élimination, consulter les autorités et les règlements applicables pour assurer la classification adéquate. Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Si aucune autre option d'élimination n'est disponible, le déchet peut être placé dans un site d'enfouissement conçu pour les déchets industriels.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 0 **Inflammabilité:** 0 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au

cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	11-3392-5	**Numéro de la version :**	10.04
Date de parution :	2025/06/19	**Remplace la version datée de :**	2025/02/05

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca